



Programme pour Saint-Raphaël

NOTRE PACTE POUR UNE VILLE CITOYENNE *apaisée & ouverte*

CANDIDAT
ELECTION MUNICIPALE
2020
SAINT-RAPHAEL

Liste indépendante
avec le soutien de



Le programme

«Ma Ville Ma Planète»

Si proposer un programme aux électeurs est nécessaire, c'est un exercice dont il faut tracer les limites. Dans l'environnement complexe et changeant dans lequel une ville évolue, tenter de prédire le futur pour arrêter le meilleur programme, et promettre de s'y tenir à la virgule près, est un doux rêve.

Un programme n'est ni exhaustif, ni impératif. Le pilotage dynamique s'impose au bon sens gestionnaire.

Ce qui demeure invariable, c'est que nos décisions seront prises sur la base de nos valeurs immuables : **remettre le monde à l'endroit, celui d'une société plus écologique, plus juste, et libérée de l'impasse idéologique d'une croissance économique infinie dans un monde fini.**

Sommaire

1. UNE VILLE À LA DÉMOCRATIE RÉELLE	6
Un pouvoir d'agir pour chaque habitant	7
Une implication citoyenne plus importante	8
Une gestion transparente des finances de notre ville	9
2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE	10
La protection de l'environnement et du vivant dans notre ville	11
Une mobilité à repenser pour notre ville	13
Engager la transition vers une mobilité plus propre	14
Un urbanisme plus respectueux de l'environnement	15
Un Tourisme plus respectueux de notre territoire et présent tout au long de l'année	16
3. JUSTICE SOCIALE ET SOLIDARITÉS	18
Plus d'éducation, de sport et de culture	19
Mieux habiter à Saint-Raphaël	20
Une ville plus solidaire	20
Une ville attentive à la santé de ses habitants	21
Une ville plus sûre	23
4. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ET LA GESTION FINANCIÈRE	24
NOS 39 COLISTIERS	26

L'échec des pays, le défi des villes, le réveil des citoyens !

«Notre maison brule et nous regardons ailleurs»

Si Jacques Chirac n'était pas un militant de l'écologie, cette phrase restera comme l'une de ses plus emblématiques dans la mémoire des Français(es).

18 ans plus tard, il ne nous est plus possible de regarder ailleurs, il n'y a plus d'ailleurs. Partout où notre regard se porte, la même évidence. La mondialisation n'épargne aucune sphère de nos vies, aucun territoire, pour le meilleur comme pour le pire.

Pour autant que nous soyons alertés, aucun problème n'est réglé ni en passe de l'être : «Notre maison brule et nous la regardons brûler».

Le feu est partout. Les crises économiques, sociales, sanitaires et environnementales sont vouées à s'intensifier. Peu importe que la crise des Subprimes provienne des Etats-Unis, le Coronavirus de Chine, ou que l'Egypte soit le plus gros pollueur plastique de notre Mer Méditerranée. Raphaëlois et Raphaëloises, nous subissons et subirons les conséquences de plus en plus concrètes dans nos vies quotidiennes. Si les plus fragiles sont les premiers touchés, nous le serons tous.

Face à ce constat de réalité de notre monde moderne, nous ne sommes pas fatalistes, mais au contraire extraordinairement ambitieux et positifs. Le nom «Ma Ville Ma Planète» révèle notre raison d'être : les villes peuvent changer le monde, commençons par Saint-Raphaël !

La première étape, c'est le changement individuel. Faire évoluer ses habitudes de vie et de consommation pour des pratiques plus responsables, moins polluantes, plus citoyennes, plus solidaires... Nous sommes nombreux à avoir pris conscience que nous votons plus avec nos porte-monnaies qu'avec nos bulletins dans l'urne, et cela commence à produire quelques effets.

La seconde étape consiste à construire un territoire résilient permettant de protéger ses habitants des chocs extérieurs. Les besoins élémentaires comme l'eau, la nourriture et l'énergie doivent être développés en circuits-courts. Il s'agit de créer une autonomie reliée avec les autres territoires, et en aucun cas de promouvoir l'isolationnisme.

Cette approche territoriale permet de dépasser les seuls objectifs de croissance et de développement économique, elle est aussi une opportunité de recréer des liens de confiance et d'entraide entre habitants.

Nous ne voulons pas...

Une ville engloutie par le béton.

Une ville de résidences secondaires avec ses volets clos 10 mois de l'année et ses rideaux de commerces baissés.

Une politique dénaturant notre cadre de vie et sacrifiant nos lieux remarquables.

Une politique qui favorise l'inflation immobilière et qui empêche ceux qui font la vie de notre cité de tous s'y loger.

Une politique qui ignore délibérément, depuis de nombreuses mandatures, le logement pour tous, en payant une pénalité annuelle de 2,7 millions d'€, mettant ainsi en danger le budget municipal et les capacités d'investissement de notre ville.

Nous voulons !

Retrouver l'héritage de la “**Ville Jardin**” d'Alphonse Karr et de Félix Martin !

Redonner la **gestion collective** de la cité à ses habitants !

Revitaliser notre commune, en faisant une place aux jeunes, aux familles, aux actifs et aux retraités à faibles revenus !

C'est la vision de Ma Ville Ma Planète, construisons la ensemble.

Notre stratégie, dégager des ressources financières grâce à une fiscalité réorientée en faveur des raphaëlois :

- Baisse de la part communale de la taxe foncière de 10% pendant la mandature,
- Rééquilibrage de la taxe additionnelle sur les résidences secondaires de 20 à 35%,
- Instauration d'un abattement (sous conditions) de la taxe foncière pour tous les projets de rénovation énergétique et de réhabilitation de logements existants en logements pour tous.
- Renégociation de la pénalité pour absence de logement pour tous.

Notre méthode, la démocratie permanente où nous, élus, seront les animateurs du débat public pour que tous les raphelois participent aux décisions prises pour leur ville.

Notre cap, la transition écologique et démocratique pour une ville PAR, POUR et AVEC tous les raphaëlois.

UNE VILLE À LA DÉMOCRATIE *réelle*

La vitalité de la démocratie ne repose pas seulement sur les élus, mais tout autant sur la capacité d'initiative citoyenne, la vitalité des contre-pouvoirs, la densité du milieu associatif, la qualité de l'enseignement, la solidarité, le pluralisme, la confiance et la paix sociale.



Un pouvoir d'agir pour chaque habitant

La participation des habitants peut changer énormément de choses. Nous avons la conviction que l'amélioration de la situation concrète dans notre ville réside dans l'initiative citoyenne, dans la société civile. C'est-à-dire la capacité des habitants à se mobiliser, à s'engager et à se structurer de manière collective pour entreprendre.

- 1** Créer un poste d'adjoint à la démocratie locale avec une mission transversale.
- 2** Elargir les périmètres de compétence des conseils de quartiers (tirage au sort des conseillers de quartier sur les listes électorales, budget propre, création d'un support d'échanges entre citoyens et municipalité).
- 3** Possibilité pour les citoyens de proposer une délibération au Conseil Municipal si 5% du corps électoral en fait la demande.
- 4** Organiser des référendums pour les décisions qui s'y prêtent.
- 5** Créer des comités consultatifs citoyens compétents et d'intérêt communal.
- 6** Retransmettre sur le site de la ville les vidéos des conseils municipaux et les enregistrer pour accès ultérieur.
- 7** Mettre à disposition des locaux de travail pour les élus minoritaires.
- 8** Donner un espace d'expression plus important aux élus minoritaires, notamment dans le bulletin municipal et sur l'ensemble des supports numériques de la Ville (page FB, site web).
- 9** Permettre aux élus minoritaires de disposer du dossier de travail du conseil municipal 10 jours avant sa tenue, et non 5 jours comme actuellement.
- 10** Permettre aux élus minoritaires de déposer des projets de délibération en conseil municipal.

Une implication citoyenne plus importante

La participation citoyenne est un espace de réconciliation entre le citoyen et l'institution. La démocratie locale doit permettre l'assemblage systématique entre démocratie représentative et démocratie participative.

- 1** Permettre aux citoyens de proposer des projets, ou de s'impliquer dans les projets de la municipalité avec la création de «Groupes Action Projet», composés d'élus, d'experts et de citoyens.
- 2** Soutenir les actions associatives et coopératives existantes et émergentes, œuvrant pour la transition écologique et solidaire.
- 3** Informer les citoyens sur leurs droits de pétition pour exercer la démocratie locale. Les électeurs peuvent, par l'exercice du droit de pétition, demander l'inscription à l'ordre du jour d'une question au conseil municipal.

Créer une société de l'engagement

Face aux défis écologiques, face à l'explosion des inégalités, face aux crises économiques et sociales, il n'a jamais été aussi urgent d'impliquer massivement les habitants de nos territoires dans la conception et la mise en œuvre de stratégies territoriales de transition et de résilience.

Autrement dit, les transitions écologiques et sociales ne peuvent pas advenir sans transition démocratique. Créer une société de l'engagement, dans laquelle chaque citoyen est co-responsable et acteur de son territoire, implique des transformations culturelles profondes, du côté des citoyens, des associations, des entreprises ...mais aussi du côté des élus et de l'administration des collectivités territoriales, alors même que la défiance augmente envers "la politique".

Une gestion transparente des finances de notre ville



L'information citoyenne et la vulgarisation des données financières de la ville sont la garantie d'une montée en compétence des habitants. La compréhension des tenants et des aboutissants favorise la confiance et dynamise les initiatives des citoyens, des entreprises et des structures associatives.

- 1** Lutter contre la corruption, nous adhérons à la charte ANTICOR.
- 2** Former tous les cadres de la collectivité en charge d'équipes aux techniques de management participatif.
- 3** Rendre transparentes et compréhensibles les finances de notre ville et de la CAVEM en créant une page dédiée sur le site internet.
- 4** Créer une page internet où les citoyens peuvent facilement consulter le coût des travaux ou des événements organisés par la ville.
- 5** Donner les moyens aux petites et moyennes entreprises locales de répondre aux appels d'offres lancés par la mairie (délais de réponse étendus, allotissements des appels d'offre).
- 6** Permettre aux groupes minoritaires de siéger aux commissions d'attribution de marchés publics.
- 7** Mettre en place un affichage lisible pour les travaux sur l'espace public (coût / durée / prestataire).
- 8** Valoriser les produits et services respectueux de l'environnement et veiller à la bonne application des clauses sociales et environnementales dans l'ensemble des marchés publics de la commune et de la CAVEM.
- 9** Repenser une politique d'attribution transparente des subventions pour les associations. Favoriser le conventionnement à trois ans.

TRANSITION écologique



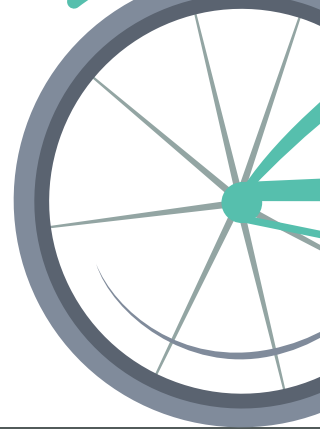
Disparition de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles, dérèglement climatique, pollution de l'air, de l'eau, du sol, du vivant.

Située entre Mer et Estérel, Saint-Raphaël dispose de tous les atouts pour devenir une ville pionnière et rayonnante en matière de transition écologique.

La Protection de l'environnement et du vivant dans notre ville

L'urgence écologique est une priorité absolue, une urgence pour la ville qui nécessite un engagement fort et des actions concrètes.

- 1** Créer un poste de 1er d'adjoint à la transition écologique et un délégué à la protection animale.
- 2** Lutter contre la pollution de l'air et de l'eau :
 - a. En installant des capteurs de pollution atmosphérique.
 - b. En positionnant des filets de récupération des déchets aux embouchures des fleuves côtiers et une signalétique «la mer commence ici» à l'ouverture des plaques d'égouts.
 - c. En contrôlant la qualité du réseau d'eau potable et en luttant contre le gaspillage, en sensibilisant les grands consommateurs.
- 3** Créer des instances de concertation, vigilance et protection du littoral et de l'Esterel.
- 4** Lutter contre les surchauffes estivales en végétalisant les espaces urbains et périurbains et en développant les jardins partagés.
- 5** Soutenir et garantir la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial sur la commune et la CAVEM Objectif 100% bio, local et circuits courts pour les cantines scolaires, EHPAD, manifestations et réceptions de la municipalité.
- 6** Accompagner et accueillir toutes les initiatives d'installations du développement de l'agriculture Bio sur la commune et la CAVEM.
- 7** Développer l'usage piétonnier du centre-ville en limitant le « tout voiture ».



La Protection de l'environnement et du vivant dans notre ville

- 8** Créer une régie ou une coopérative de production d'énergies renouvelables :
- a. Développer les installations solaires sur les bâtiments publics et privés (ombrières, parkings privés grandes surfaces et communal).
 - b. Planifier des mesures d'économie d'énergie, remplacer progressivement les énergies fossiles par des énergies renouvelables pour tous les bâtiments publics.
 - c. Réduire toutes les consommations énergétiques de la ville.
 - b. Récupérer les déchets alimentaires des restaurateurs et collectivités pour compostage dans l'esprit de la directive européenne de 2025 sur les bio-déchets et favoriser la création d'un service de récupération des composts dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire.
 - c. Développer l'usage de composteurs dans les habitations collectives.
 - d. Favoriser la création par la CAVEM d'une recyclerie ressourcerie solidaire.
- 9** Faire respecter la législation sur les nuisances sonores.
- 10** Limiter l'impact environnemental de la communication municipale.
- 11** Améliorer le plan de gestion des déchets de la commune et du territoire :
- a. Instaurer des mesures pour réduire la production de déchets afin d'abaisser le montant annuel du budget consacré à leur gestion (objectif : passer de 36% en 2018 à 25% durant la mandature).
 - b. Interdire les spectacles vivants avec des animaux sur la commune : corridas, cirques, salons d'éleveurs...
 - c. S'appuyer sur les associations de protection animale et créer une brigade de protection des animaux.
 - d. Education à la bienveillance envers les animaux dans les établissements scolaires.
- 12** Respecter et protéger les animaux :
- a. Création d'un délégué à la protection animale.
 - b. Interdire les spectacles vivants avec des animaux sur la commune : corridas, cirques, salons d'éleveurs...
 - c. S'appuyer sur les associations de protection animale et créer une brigade de protection des animaux.
 - d. Education à la bienveillance envers les animaux dans les établissements scolaires.



Une Mobilité à repenser pour notre ville

L'urgence environnementale et climatique appelle à se déplacer différemment. La loi Mobilité Durable sera appliquée pour que nos transports se modifient en profondeur.

Il faut tout d'abord distinguer des périodes différentes :

- Les périodes touristiques avec de fortes transhumances entre les lieux d'hébergement et les plages.
- Les périodes de la vie locale.

1 Encourager et faciliter les nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer :

- a. Créer des nouvelles voies vélos dans la CAVEM et notre ville : de Saint-Raphaël à Agay par le bord de mer, des liaisons entre Frejus Capitou et le bord de mer, des liaisons cyclables protégées avec Puget et Roquebrune.
- b. Créer un forfait mobilité durable pour les trajets domicile-travail de 400 €/an et des aides pour les achats de vélos à assistance électrique.
- c. Développer des espaces vélos sécurisés dans chacun des parkings couverts de la ville.
- d. Favoriser les véhicules propres pour le dernier KM de livraison (le vélo cargo électrique sera favorisé).

2 Investir plus et mieux dans les transports du quotidien :

- a. Installer un pôle multimodal et des stations de recharge électrique : parkings sous des ombrières munies de panneaux solaires, installations de parkings de covoiturage.
- b. Transports publics : un nouveau maillage de la ville et du territoire, avec des liaisons cadencées sera mis en place. Ils feront l'objet de nouveaux marchés basés sur le critère de non-pollution et de silence.
- c. Nouvelles zones piétonnes : pacification de certaines zones qui seront choisies en concertation par la population.

Engager la transition vers une mobilité plus propre

La planification est nécessaire pour avoir une vision globale et long terme. La réflexion doit être menée et partagée à l'échelle de la CAVEM où s'organisent les déplacements quotidiens. L'objectif est de rééquilibrer les différents modes de déplacement, pour que le piéton ou le cycliste aient le même confort que les automobilistes et les usagers des transports en commun.

- 1** Journée sans voiture : le bord de mer sera piétonnier une matinée par mois tout au long de l'année et une soirée par semaine en été.
- 2** Expérimentation de la gratuité des bus urbains
- 3** Créer des navettes maritimes non polluantes.
- 4** Route du bord de mer RN 98 : engager une réflexion avec les services du département et de la région pour sécuriser cette route et en permettre le partage d'usage.
- 5** Accès au Grand Site de France de l'Estérel : créer des liaisons de transport en commun propres pour accéder au massif.
- 6** Le transport ferroviaire : collaborer à la création d'une ligne régionale régulière pour desservir toutes les gares du territoire afin de favoriser des transports quotidiens des habitants et estivants. Développer le "cocktail de mobilité" (possibilité de monter en train ou en bus avec son vélo).

Un urbanisme plus respectueux de l'environnement

L'urbanisme écologique ou urbanisme durable est une nouvelle façon d'appréhender le rapport de l'urbain à la nature. Il se veut ainsi plus respectueux de l'environnement en utilisant de nouvelles méthodes de constructions, de nouveaux matériaux, de nouveaux modes de déplacements, pour une ville donnant plus de place à la naturalité comme élément de qualité de vie.

- 1** Repenser l'urbanisme à Saint-Raphaël en s'appuyant sur l'expertise d'urbanistes conseils qui intégrera les principes suivants :
 - a. Maîtriser la densification urbaine pour préserver la qualité de vie des quartiers.
 - b. Favoriser l'installation dans les quartiers de l'ensemble des services de proximité (santé, service).
 - c. Repenser l'aménagement urbain par l'embellissement des entrées de ville.
 - d. Lancer un programme de rénovation thermique des bâtiments existants et accompagner l'accès aux dispositifs d'aides.
 - e. Faire un recensement précis dans le PLU des arbres et constructions remarquables sur toute la commune.
- 2** Modifier le PLU et créer des zones interdisant toute nouvelle implantation de supermarchés.
- 3** Strict respect du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations), notamment en rendant à la nature certains sols imperméabilisés du territoire (dé-artificialisation, végétalisation, limitation de l'emprise au sol).
- 4** Enfouir les lignes électriques et supprimer les panneaux publicitaires à affichage digital.
- 5** Favoriser la construction de bâtiments à énergie positive pour tous les nouveaux projets.
- 6** Imposer la certification NF HQE à toute nouvelle promotion immobilière.

Un tourisme plus respectueux de notre territoire et présent tout au long de l'année

Force économique de Saint-Raphaël, promouvoir le tourisme tout en protégeant la richesse de notre environnement est un enjeu majeur. Réinventer un tourisme plus écologique et moins saisonnier deviendra un véritable atout pour notre ville.

- 1** Etablir une politique de développement touristique durable :
 - a. Créer une dynamique nouvelle autour de la baie de Saint-Raphaël et du nautisme émergent.
 - b. Favoriser les pratiques propres, non polluantes et respectueuses de l'environnement (Estérel, littoral.)
- 2** Développer un tourisme d'inter-saison en créant des évènements phares sportifs et culturels.

Mobiliser les citoyens est important pour la transition écologique

Le défi de la transition à mener est de taille et nous savons qu'il nécessitera de repenser nos modes de production, de consommation et plus largement notre façon de vivre. Il faut y voir une formidable opportunité pour redynamiser nos entreprises locales, créer de l'activité et de l'emploi, réinventer les solidarités, améliorer notre cadre de vie. Cette transition, elle se construit d'abord sur les territoires, avec tous ceux qui travaillent au quotidien pour nous nourrir, nous transporter, nous chauffer, gérer nos déchets, bâtir et entretenir nos lieux de vie.



1. Catherine Thiel

J'ai 55 ans, je suis mariée, mère de trois enfants et grand-mère d'une petite fille. Je suis installée à Saint-Raphaël en tant que Sage-femme libérale après avoir pratiqué pendant 15 ans un management participatif dans les hôpitaux en promouvant l'esprit d'équipe.

Je souhaite partager mon expérience en m'engageant dans une gouvernance citoyenne partagée.



2. François Chapon

Je suis un retraité de 65 ans, grand-père de 4 petits enfants. Je vis à Saint-Raphaël depuis plus de 40 ans. Ancien éducateur spécialisé dans divers établissements médicaux éducatifs de l'agglomération, puis directeur-fondateur de Clarisse Environnement pendant 23 ans. Je suis président du CMPP "les Magnolias" de Saint-Raphaël et d'un Club Varois de vol libre.

Très engagé et disponible pour porter nos idées au sein de notre municipalité.



3. Céline Atlani

J'ai 45 ans, je suis graphiste. Je vis depuis 10 ans avec mes deux enfants à Saint-Raphaël. J'ai travaillé en agence de communication avant de créer mon entreprise.

Proche de la nature, je souhaite participer à la construction d'une ville plus écologique mais aussi plus participative, parce que cela nous concerne tous.



4. Pierre Tomasi

J'ai 63 ans, je suis marié, père de 3 enfants, j'habite Saint-Raphaël depuis 30 ans. Je suis en poste au CREPS de Boulouris en charge du Développement Durable, à la suite d'une carrière d'entraîneur et de formateur.

Passionné de sports, de nature, de mer et de l'Estérel, j'emploie mes compétences à imaginer une ville où il fait bon vivre, une ville solidaire et tournée vers l'avenir.

JUSTICE SOCIALE ET *solidarités*



Saint-Raphaël figure dans le classement des villes aisées. Or 13% de notre population vit sous le seuil de pauvreté. Le prix élevé des loyers et le manque de logements sociaux aggravent les difficultés. Nous soutiendrons les personnes et les familles en situation précaire.

Plus d'éducation, de sport et de culture

Parce que les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain, que l'on s'enrichit toute sa vie de nouveaux apprentissages, et que l'activité physique favorise une bonne santé, nous soutiendrons les actions qui développent ses pratiques.

- 1** Repenser la vocation de l'espace Esterel Arena qui trouvera ainsi une nouvelle destination culturelle, sportive, artistique.
- 2** Encourager et soutenir les établissements scolaires dans les démarches de certification «Eco-Ecole».
- 3** Faciliter et développer le soutien scolaire pour les élèves en décrochage. Augmenter le budget dédié aux associations ou services qui organisent ces actions.
- 4** Développer les actions d'aide à la parentalité pour les familles / Point Accueil Familles Jeunes et Club de prévention.
- 5** Développer des activités périscolaires (sport, culture) de qualité.
- 6** Créer des "city parks, skate-parks" au cœur des quartiers.
- 7** Mettre en place des critères d'éco-conditionnalité pour autoriser ou soutenir toute manifestation festive, sportive, culturelle ou professionnelle.
- 8** Aménager un lieu dédié à la culture "Jeunes" (Culture urbaine, musique peinture sculpture...). Création d'une structure d'accueil résidentielle et de bourses pour les artistes.
- 9** Opter pour une nouvelle politique sportive orientée sur nos atouts naturels mer et Esterel Nautisme et sports de pleine nature, en permettant un accès à tous les jeunes Raphaëlois.
- 10** Favoriser le sport santé à destination des seniors.
- 11** Soutenir les associations culturelles qui proposent des activités variées de type danse, musiques.

Mieux habiter à Saint-Raphaël

En favorisant l'offre d'habitats innovants et abordables pour toutes les populations résidentes.

- 1** Soutenir l'habitat coopératif inter-générationnel dans les maisons de retraite, foyers-logements en colocation et inciter à la création de lits supplémentaires en EHPAD.
- 2** Développer le parc de logements sociaux pour respecter les 25% de la loi SRU. Instaurer de la transparence dans l'attribution de ces logements.
- 3** Créer une surveillance et contrôler les locations insalubres de la commune.
- 4** Appliquer la surtaxe sur les résidences secondaires. Cette taxe sera utilisée pour améliorer l'habitat social sur la ville.
- 5** Inciter aux travaux d'économie d'énergie par un abattement de 50% des taxes foncières sur 10 ans.

Une ville plus solidaire

Mener des actions et soutenir les associations aidant les plus fragiles et exclus :

- 1** Créer un pass gratuit dans les transports de l'agglomération pour les foyers modestes et les étudiants.
- 2** Proposer un Pass loisirs/culture annuel CAVEM de 80€ pour les jeunes issus de familles vivant avec les minima sociaux (Sport, cinéma, médiathèque, musique).
- 3** Faciliter l'ouverture d'un restaurant d'insertion Bio avec prix réduits pour les bénéficiaires de minima sociaux, d'une Épicerie Solidaire Bio, d'un « repair café » et des ateliers pour l'apprentissage du "mieux se nourrir" en cuisinant sainement.
- 4** Organiser une action "Micro-crédit" au CCAS pour les familles défavorisées.
- 5** Fonder une Régie de quartier / association d'insertion / pour l'entretien et les aménagements dans les bâtiments de logements sociaux et bâtiments associatifs.



- 6** Créer des jardins partagés dans les résidences de logements sociaux gérés par des associations / centre sociaux, associations de quartier.
- 7** Soutenir des structures d'accompagnement pour les populations en rupture sociale pour :
 - a. Lutter contre l'isolement et la désocialisation.
 - b. Lutter contre la fracture numérique.
- 8** Augmenter le soutien aux associations d'aide à l'accès au logement d'urgence et sociaux. Créer un CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) pour les publics exclus, et augmenter le parc de logements à loyers adaptés aux bas revenus.
- 9** Remplacer la tarification de la collecte des ordures ménagères par une tarification incitative.

Une ville solidaire

Promouvoir l'équité et les mixités sociales, c'est l'objectif d'une ville solidaire. Les conditions de vie et le respect des droits de chacun sont des enjeux primordiaux. Qu'on soit homme ou femme. Handicapé ou valide. Jeune ou moins jeune. La ville solidaire est celle qui maintient des services publics de proximité de qualité pour protéger les plus modestes et renforcer la cohésion sociale. Education, santé, logement, accès à la culture, au sport, au numérique : dans tous ces domaines, Saint-Raphaël peut agir pour réduire les inégalités et les précarités. La Ville sera également active sur le plan de la solidarité internationale avec des jumelages, partenariats et coopérations avec d'autres villes et d'autres pays.

Une ville attentive à la santé de ses habitants

Les actions de prévention santé visent à limiter et éviter l'apparition, le développement ou l'aggravation de maladies, en agissant sur les comportements (prévention du tabagisme, etc.) et l'environnement (préservation de la qualité de l'air, etc.).

- 1** Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé :
 - a. En favorisant une alimentation biologique et locale, notamment dans la restauration collective.
 - b. En évaluant le risque sanitaire lié aux rayonnements électromagnétiques, en informant et protégeant les habitants.
 - c. En considérant l'exposition de la population aux pollutions et nuisances dans l'aménagement de l'espace public (conforter l'intégration des enjeux sanitaires dans les programmes d'urbanisme).
 - d. En prévenant les risques liés à la qualité de l'air intérieur (formaliser un référentiel QAI pour la rénovation/ construction des bâtiments de la ville/ CCAS, notamment ceux accueillant des publics fragilisés).
- 2** Améliorer l'accès aux soins et à la prévention :
 - a. En informant sur les offres de soins existantes.
 - b. En favorisant une alimentation saine ainsi que l'éducation nutritionnelle.
 - c. En soutenant les initiatives d'activités physiques adaptées, les projets associatifs à thématiques santé, médecines alternatives et complémentaires.
 - d. En développant l'accès aux droits et aux soins pour les publics en situation de précarité (liens CCAS/ CPAM, étudier la faisabilité d'une complémentaire santé communale).
 - e. En soutenant l'interprétariat pour faciliter l'intégration et l'accès aux soins.

- 3** Agir pour la santé des publics fragilisés :
- a. Faciliter l'accès aux soins et à une bonne hygiène de vie.
 - b. En intensifiant l'engagement de la ville dans la prise en compte des personnes en situation de handicap (mobilité et accessibilité aux bâtiments et structures publiques, soutenir les associations qui interviennent dans les situations de handicap)

Une ville plus sûre

S'appuyer sur le triptyque prévention, détection/répression, et sanctions réparatrices.

- 1** Mettre en place des actions de prévention de la délinquance auprès des enfants, adolescents, jeunes adultes.
- 2** Créer un partenariat inter-polices municipales pour optimiser les interventions liées à la sécurité.
- 3** La sécurité des personnes et des biens: poursuite des actions positives menées, formation accrue des agents municipaux.
- 4** Proposer aux instances judiciaires des travaux d'intérêts généraux et des peines de substitution à l'incarcération dans les services de la ville / espaces verts, cantine, nettoyage urbain.

Les orientations budgétaires et la gestion financière

Les orientations budgétaires et la gestion financière de notre ville seront tournées prioritairement vers :

- **la transition écologique de notre ville**
- **plus de justice sociale pour nos concitoyens**
- **des dépenses d'investissement et de fonctionnement pour les résidents**

Saint-Raphaël peut être mieux gérée : nous réduirons des dépenses de fonctionnement et mobiliserons de nouvelles recettes.

Le budget primitif 2019 - 68 900 000 € - qui a vu apparaître une augmentation de 9% des charges d'entretien et de service, devra être corrigé pour les années à venir.

- 1** Par la réduction de certaines dépenses de fonctionnement : nous négocierons avec le préfet les pénalités de 2,7 millions € chaque année que la ville paie à cause de la non application des 25% de logements sociaux dans la commune / loi SRU. Nous proposerons de relancer des programmes pour actifs Raphaëlois afin d'atteindre 15 % à 3 ans et 20 % à 5 ans 20%.
- 2** Par une meilleur mutualisation avec la CAVEM sur les dépenses de personnel et les charges des services.
- 3** Par la réévaluation de la taxe d'habitation des résidences secondaires - actuellement de 20% - pour atteindre 35% à 40%, soit 1 000 000 € supplémentaire de recettes fiscales par an qui financeront des projets pour la ville et ses résidents permanents.
- 4** Baisse de la part communale de la taxe foncière de 10% pendant la mandature et instauration d'un abattement (sous conditions) de la taxe foncière pour tous projets de rénovation de logements existants en logement pour tous.
- 5** Par la réduction des dépenses de traitement des ordures ménagères - en lien avec les attributions de la CAVEM - en développant l'économie circulaire avec pour objectif de diminuer la part des dépenses à la charge de notre commune.
- 6** Proposer un transfert de compétences et d'équipements d'envergure de la ville vers la CAVEM, notamment d'infrastructures sportives comme le stade nautique «Alain Chateigner».
- 7** Nous proposerons de regrouper les offices de tourisme pour n'en fonder qu'un communautaire, pour mutualiser les charges et accroître l'efficacité.

Toutes ces mesures permettront d'obtenir de meilleurs résultats qui pourront financer des investissements et des projets prioritaires pour notre ville.

Côté investissement :
Nous corrigerons le déficit de réalisation des dépenses d'investissement qui n'était que de 58% des capacités prévues en 2018 en anticipant les projections et les projets.

NOS 39 COLISTIERS

(présentés dans l'ordre de la liste de candidature)



Catherine Thiel



François Chapon



Céline Atlani



Pierre Tomasi



Nathalie Oudot



Bruno Cosse



Emmanuelle Cousse



Laurent Perini



Malika Abbas



Franck Rive



Véronica Amato



Guillaume Ollier



Valérie Debize



André Vantalon



Marie-Jeanne Rocher



Jean-Michel Vandebarger



Virginie Bourreau



Mourad Brahini



Agnès Rouanet



Jean-Michel De Ninis



Valérie Landroux



Alain Soulier



Dominique Lambert



Patrice Rouanet



Stéphanie Michel



Mallory Vissuzaine



Chrystel Meziane



Frédéric Pointel



Virginie Menuet



Yannick Bignon



Anne-Marcelle Zupancic



Stéphane Durant



Véronique Oudot Costa



Patrice Gaillardon



Mélanie Poncet



Jean-Jacques Vignon



Aurélie Jacquemin



Gilbert Mannaioni



Ellen Goy



Initiative citoyenne
et écologiste

Programme à télécharger sur

www.mavillemaplanete.fr

Suivez-nous sur Facebook  [mavillemaplanete](https://www.facebook.com/mavillemaplanete)

Tél. : 06 61 05 26 03 - mavillemaplanete@gmail.com